

BULLETIN MUNICIPAL CORBREUSE

N° 173



Agenda

- **3 & 4 juillet :**
Gala de danse ACS à Dourdan
- **10 juillet :**
Concert de fin de stage de musique à 18h30 au Foyer rural
- **5 septembre :**
Journée Portes Ouvertes des Associations de 14h00 à 18h00 au Foyer rural
- **19 & 20 septembre :**
Journées du patrimoine
- **20 septembre :**
Tournoi de pétanque
- **27 septembre :**
Exposition de peintres amateurs au Clos de L'Abside



Laurence Tihénault Shiatsu

Tous publics
06 61 98 22 72
Sur rendez-vous à domicile
ou au cabinet



www.laurencethenault-shiatsu.fr
laurence@laurencethenault-shiatsu.fr

CORBREUSE Communication

n° 173 - Juin 2015

Directeur de publication :

Denis MOUNOURY, Maire

Service communication :

Natalia COEURET

Tél : 01 64 59 40 63

Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable

Adresse électronique de la Mairie

Vous avez la possibilité de vous adresser à la Mairie par courrier électronique à :

mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Site internet de la Mairie

www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contact)

Édito



SOMMAIRE

Agenda.....	p 2
Édito	p 3

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

Carnaval des écoles.....	p 4
Vide-greniers	p 5
Intervillage.....	p 6
Concert de fin d'année de l'école de musique de Corbreuse.....	p 6
Essonne verte - Essonne propre.....	p 7
La journée barbecue du CCAS.....	p 7
Un arbre, des enfants	p 7
Fête de la musique	p 8
Kermesse des écoles.....	p 8
Boum du Conseil Municipal Enfants.....	p 9
Fête des voisins.....	p 9
Corbreuse Sainte-Mesme football Club	p 10

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Séance du 7 avril	p 12
Activités CME	p 13

CORBREUSE D'AUTREFOIS

Des Carnutes aux Gallos-Romains	p 14
---------------------------------------	------

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Tournoi Club de pétanque	p 16
Exposition de peintres amateurs	p 16
Non, le café ne ferme pas !	p 17
Au revoir	p 17
Réseau Voisins Vigilants.....	p 18
Budget 2015	p 20

LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars	p 22
Séance du 10 avril.....	p 23
Recensement militaire.....	p 25
Séance du 12 juin	p 26

CORBREUSE PRATIQUE

Urbanisme.....	p 28
État civil.....	p 29
Vie de la paroisse de Corbreuse.....	p 29
Le SICTOM	p 29
Infos pratiques.....	p 30
Fermeture exceptionnelle de la mairie.....	p 30
Facture d'eau du 1 ^{er} semestre 2015	p 30
Qualité de l'eau à Corbreuse.....	p 31

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'été, les préoccupations de nos concitoyens sont plutôt tournées vers des horizons lointains faits de plages paradisiaques ou de randonnées riches de paysages à couper le souffle ou tout simplement de repos bien mérité.

Mais pour la commune, les débuts de vacances scolaires lancent les travaux d'entretien de nos écoles et des salles municipales très utilisées par nos associations, ce qui surcharge le mois de juillet. Pour les agents du service technique, ces travaux s'ajoutent à ceux d'entretien de voirie mais aussi de l'assainissement, de la distribution d'eau et la gestion du quotidien. Et, comme pour vous tous, c'est aussi le moment pour nos agents de prendre une partie de leurs congés. Un casse-tête pour Francis Haudebourg, responsable des services techniques, chargé de l'organisation du travail.

Cela m'amène à faire une mise au point. J'entends très souvent des commentaires forts désagréables sur l'entretien du village. Depuis plusieurs années, nous avons banni les pesticides et autres produits phytosanitaires. Pourquoi ce choix ? D'abord cela partait d'un constat que j'avais fait sachant que l'utilisation des produits phytosanitaires obéit à des règles très précises en termes de sécurité. Hors, nos agents n'étaient pas suffisamment formés pour utiliser ces produits, ils ne disposaient pas de l'ensemble des équipements nécessaires pour assurer leur propre sécurité, et nous n'avions pas les locaux normalisés pour stocker ces produits. Se mettre en conformité sur tous ces points représentait une somme non négligeable et pour un résultat qui n'allait pas dans le sens de l'histoire. De plus, je suis fermement convaincu qu'il faut trouver des alternatives à tous ces produits qui détruisent notre environnement. En conclusion, soyons précurseurs et prenons les devants !

Nous nous sommes donc engagés dans la suppression de tous les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Cette mesure suppose de repenser l'ensemble des pratiques et de mettre en place un plan de gestion des espaces verts raisonnés. Nous aurons l'occasion, dans un prochain bulletin, de présenter très précisément le cadre du plan Ecophyto 2018, avec « objectif zéro-phyto ». Objectif que nous avons d'ailleurs atteint puisque nous sommes une des rares communes à avoir reçu la 4^{ème} feuille du trèfle Phyt'Eaux Cités. Oui, notre engagement envers la planète nécessite des concessions car moins d'herbicides c'est plus de bras et l'adaptation des habitants car il faut savoir accepter quelques herbes sur nos trottoirs.

Par contre, il y a un lieu où tous ces arguments ne passent pas, c'est le cimetière ! Le cimetière, bête noire des plans « zéro-phyto ». C'est là que la plupart des municipalités se cassent les dents, ce lieu cristallise les critiques. Evidemment c'est sensible, quelqu'un qui vient régulièrement entretenir la tombe d'un proche supporte mal les mauvaises herbes autour.

Sachez que nos agents font le maximum pour l'entretien du village malgré un départ à la retraite qui n'a pas été remplacé. En contrepartie nous avons investi dans un broyeur de bas-côté et très bientôt nous ferons l'acquisition d'une balayeuse qui pourra être équipée d'une brosse désherbeuse pour la propreté des caniveaux.

Je ne terminerai pas cet édit sans évoquer l'avenir de l'hôpital à Dourdan.

Malgré la mobilisation du personnel, des médecins, des élus et de la population, la fermeture de la maternité a été actée lors du conseil de surveillance qui s'est tenu le 25 juin à la sous-préfecture d'Etampes par un passage en force. Depuis le 1^{er} juillet, il n'y a plus de maternité à Dourdan. On commence à déconstruire l'hôpital de Dourdan. Où cela s'arrêtera-t-il ? L'objectif est clairement de faire des économies au détriment de notre service de santé.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Denis MOUNOURY

Carnaval des écoles

Nous sommes le **27 Mars 2015**, il est 14h00 et tout est calme dans Corbreuse ; soudain, les rues du village s'animent et le bonhomme carnaval arrive pour prendre la tête du défilé des enfants des écoles.

Des princesses, pompiers, policiers, superman, sorcières et autres, accompagnés de nombreux parents, s'élancent dans la bonne humeur au son d'une musique endiablée pour rejoindre la Grenouillère, dernière demeure du bonhomme carnaval.

Cette joyeuse manifestation s'est terminée par une bataille de confettis pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Merci à nos employés municipaux qui se sont chargés de brûler le bonhomme carnaval et d'assurer la sécurité.



La Maison Blanche

Horticulteur - Pépiniériste
Espaces verts

Mickaël VEILLON



Rte de Sainte Mesme - 91410 DOURDAN
Tél. 01 64 59 51 14 - Fax 01 60 81 06 63

CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE PLOMBERIE – SANITAIRE



ETS DON ERIC

1 Chemin des Ecouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39

boisdam@aliceads.fr

Traitement des toitures

Pose d'adoucisseurs

Vide-greniers

Cette année, une fois encore, le soleil était présent en ce **dimanche 10 mai 2015** pour accueillir tous les exposants de Corbreuse et d'ailleurs... Il y a eu 125 exposants et nous n'avons malheureusement pas pu honorer toutes les demandes de dernières minutes.

Très tôt, Corbreuse se réveilla sous une nappe de brume ce qui n'empêcha pas les exposants de s'installer et pour d'autres de faire le tour des emplacements à la lampe de poche. Tous venaient chercher un café au stand « buvette » pour se réchauffer...



Le balai des voitures aura duré 2 heures, de 6h00 à 8h00 sans accroche dans le sens prévu, avec l'ouverture rue d'Etampes et la sortie sur la rue de l'Orme Creux. Un parking, mis à disposition par la mairie au niveau de la zone de Marly, a permis à chacun de pouvoir se garer.

C'est sous un grand soleil et dans la bonne humeur que la buvette de Corbreuse en fêtes, installée sous le barnum blanc, a désaltéré et restauré en frites, saucisses et merguez les nombreuses personnes venues sur le vide-greniers.

Nous pouvions retrouver toutes sortes d'objets, de vaisselle, mais aussi de linge adultes et enfants... enfin tout ce qui se vend à des prix accessibles avec le but de ne rien ramener chez soi !



A 18h00, le clairon sonna afin de remballer tables, cartons et objets non vendus. Les rues se vidèrent petit-à-petit laissant place aux poubelles.

Corbreuse en fêtes remercie tous les exposants, les visiteurs d'avoir été présents en ce long week-end, ainsi que Francis, responsable des ateliers municipaux, de nous avoir aidés pour ramasser toutes les poubelles restantes sur notre village afin qu'en ce lundi, Corbreuse retrouve son visage habituel.

Remerciements également à tous les bénévoles qui nous ont prêté mains fortes : Valérie, Gérard, Stéphane, Pascal, ainsi que les conjoints des membres de l'association, sans oublier toutes les personnes qui nous ont aidés le soir à tout rassembler et ranger.



TOUS VEHICULES
Tourisme - Utilitaires
Camping-Car - 4x4 - Véhicules de collection

**CONTROLE TECHNIQUE
DOURDANNAIS**

Gérant : Marc NOEL
Ouvert du lundi au samedi
avec ou sans rendez-vous
13 rue d'Orsonville 91410 Dourdan
Tél. : 01 60 81 01 28

N° D'IMPRIMÉ : X X X X X X

Intervillage

En ce **dimanche 31 mai 2015** à 18h45, Corbreuse retentit soudain d'un concert de klaxons... C'est le retour de l'Intervillage qui s'est tenu cette année à Sermaise.

Dans un joyeux cortège de voitures, bannières orangées au vent, les participants s'en donnent à cœur joie et font le tour de la commune.

Notre village s'est classé en 5^{ème} position devant Saint-Cyr-sous-Dourdan et derrière Richarville, Les Granges Le Roi, Sermaise et Roinville, vainqueur cette année.

Certes la météo ne fut pas au rendez-vous le dimanche, ce qui n'entama en rien la bonne humeur de la troupe !

Un seul regret cependant, les Tee-shirts orange étaient peu nombreux sur le stade de Sermaise.

Retenez donc dès maintenant votre week-end des 28 et 29 mai 2016 pour venir participer ou simplement encourager Corbreuse, lors du prochain Intervillage qui se tiendra à Richarville.

C'est un week-end qui vaut vraiment la peine d'être vécu ! Bonne humeur assurée !

A noter toutefois la première place de Corbreuse au jeu des élus (ex-aequo avec Richarville) avec 9 bonnes réponses sur 10 ! Chapeau bas !!

Sans oublier, bien sûr, un grand merci à tous les participants et à nos deux chefs de village, Gaëlle et Juliette.



Concert de fin d'année de l'école de musique de Corbreuse

Ce **mercredi 17 juin**, la grande salle du foyer « l'Unisson » (le bien nommé en cette occasion), a résonné aux accords et rythmes colorés des musiques latino-américaines.

Tous les musiciens, du plus novice au plus aguerri, ont proposé au public chaleureux venu les applaudir, un programme évoquant avec un peu d'avance, le dépaysement des vacances approchantes.

De la Samba en passant par la Cucaracha et autres Habaneras, nos oreilles ont vibré à l'évocation de ces beaux pays mis à l'honneur ce soir-là, à travers leur culture musicale.

Un grand bravo à tous les musiciens et particulièrement aux professeurs de l'ACS !

Nous retrouverons avec plaisir une autre prestation musicale lors du concert de clôture du stage estival, le **vendredi 10 juillet à 18H30** dans ce même foyer.

Venez nombreux apprécier le résultat époustouflant de huit jours intenses !



Essonne verte - Essonne propre

Cette année encore, l'opération Essonne verte - Essonne propre (EVEP) a été reconduite sous l'égide de la municipalité et de l'école élémentaire « Les blés en herbe ».

Son but est de développer, par des actions éducatives et des opérations de valorisation des milieux naturels, le sens de « l'éco-citoyenneté ».

La municipalité remercie les enseignants et les élèves pour cette initiative citoyenne.

La journée barbecue du C.C.A.S.

Le 18 juin dernier, toute l'équipe du CCAS, aidée par les agents des ateliers municipaux pour l'installation du barnum et du matériel, était sur le pont pour organiser le barbecue qui avait lieu à côté du stade. 65 personnes ont répondu « présent », et dès midi sont toutes arrivées les bras chargés, soit d'une entrée, soit d'un dessert, comme convenu lors de l'inscription. Tout le reste du repas (apéritif, grillades, boisson et café) était offert par le CCAS.



Une ambiance « bon enfant » a régné tout au long de cette agréable journée qui s'est terminée, sous la houlette de Marian, sur le terrain de boules pour les amateurs.

Même Monsieur le Maire s'est laissé prendre au jeu pour quelques doublettes.



Le succès de cette journée est dû à la présence des nombreux participants, et aux agents des ateliers municipaux pour leur aide à l'intendance. Les membres du CCAS tiennent à les remercier. Une initiative à renouveler.

Les membres du CCAS

Un arbre, des enfants

Comme chaque année, la mairie organise une remise de certificats aux enfants nés au cours de l'année précédente. Ce certificat authentifie la plantation d'un arbre afin de concrétiser la naissance des petits Corbreusois.



Cette année, c'est un *Crataegus laevigata* (aubépine) qui vient d'être planté. Cette essence bien connue pour sa dureté servait à faire des pièces mécaniques ou des manches.

Pour cet événement, quatorze familles étaient invitées à cette cérémonie, malheureusement seules trois se sont déplacées. Après un court discours de Mr le Maire qui nous a redit son attachement pour le côté symbolique de cette cérémonie, c'est autour d'un verre de kir que s'est terminé ce moment convivial. Rassurez-vous, il y avait du jus de fruit pour les enfants présents !



Fête de la musique



En cette 3^{ème} édition de la fête de la musique, le soleil était sur Corbreuse dès le début de la journée. Nous avons pu installer barnum, tables et barbecue sur la place de l'église sans pluie malgré quelques rares nuages gris qui auraient pu être menaçants...

DJ Flo, comme à son habitude, s'installa en hauteur afin de nous faire vibrer aux sons explosifs de ses platines... Début de soirée très timide et c'est vers 20h30 que la foule est apparue, accompagnée des enfants jouant sur la pelouse.

Tout le monde a pu se restaurer en mangeant les sandwiches proposés par "Corbreuse en fêtes" au stand buvette. La fête a été endiablée et s'est terminée vers 1h00 du matin.

Corbreuse en fêtes remercie la mairie de nous mettre à disposition le matériel dont nous avons besoin mais aussi les personnes qui nous ont aidés lors de l'événement : Valérie, Cécilia, Sandrine, Pascal, Frédo.

Corbreuse en fêtes

Kermesse des écoles

Les cours d'école de Corbreuse avaient revêtu leur tenue d'apparat **samedi 27 Juin** à l'occasion de la kermesse de fin d'année.

Les parents étaient venus nombreux assister au spectacle des enfants interprétant les chansons apprises par leurs instituteurs.

En l'absence de Monsieur le Maire, Madame MAZIERE, adjointe à la vie scolaire, s'est adressée aux enfants de CM2 et leur a exprimé ses vœux de réussite dans leur future scolarité au collège avant de leur offrir, au nom de la Mairie, un lot de dictionnaires (français et anglais).

La kermesse s'est ensuite poursuivie dans la bonne humeur autour des stands tenus par des parents et instituteurs volontaires au son de la musique de DJ Flo.



Boum du Conseil Municipal Enfants

Ce même samedi, le Conseil Municipal Enfants a reçu ses camarades des classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} à la boum organisée au foyer l'Unisson.

38 enfants ont répondu présents sur 88 invitations lancées.

De 17h30 à 20h30, dans une ambiance de boîte de nuit, les enfants s'en sont donné à cœur joie !!!

Aux platines, DJ Flo a enchaîné les tubes et mis le feu à la piste de danse pour le plus grand bonheur de tous.

Un grand merci aux membres de la commission Jeunesse et Sport qui ont assuré la sécurité.

Un remerciement également à tous les cuisiniers qui ont confectionnés gâteaux et friandises apportés par les enfants, sans oublier bien sûr DJ Flo.



Fête des voisins

La rue des Ecoles et l'impasse du Clos de Coignières organisaient conjointement cette année leur fête des voisins.

Dimanche 28 Juin, le soleil était au rendez-vous pour cette journée conviviale qui a réuni une vingtaine de personnes.



Après un apéritif bien frais très apprécié compte tenu de la chaleur ambiante, la dégustation des préparations culinaires des uns et des autres a commencé autour d'un barbecue.

Comme l'an passé, la bonne humeur était de mise avec un concours de jeu de quilles en bois, le Mølkkky importé de Finlande.



Corbreuse Sainte-Mesme Football Club

Cette saison, toutes les catégories se sont bien défendues, des tous petits aux plus grands :

- Catégorie **U6 U7 U8 U9** entraînée par Bernard Mingaut, Christophe Bost et Frédéric Bélier, les mercredis soir de 17h30 à 19h00 à Corbreuse et samedis matin pour les plateaux,
- Catégorie **U10 U11** entraînée par Julien Malpezzi, épaulé par Jean-Michel Cabel, les lundis soir de 17h30 à 19h00 à Sainte-Mesme et samedis matin pour les matchs. Malheureusement, lors de leur championnat, ils n'ont joué que contre des deuxièmes années, ce qui fut un peu difficile mais leurs entraîneurs ont su trouver les mots pour les encourager et les motiver à chaque fois !!! La saison prochaine sera, je le pense, moins compliquée,
- Catégorie **Seniors 18/34** ans entraînée par Cyril Sanchez a fait une belle saison au coude à coude dans le trio de tête avec Longjumeau et Dourdan, elle se classera 2^{ème} ou 3^{ème}. Leur entraînement s'effectue les mardis et jeudis soir de 20h00 à 22h00,
- Catégorie **Vétérans** entraînée par Stéphane Soullard et Richard Boucher qui finit 3^{ème} au classement; leur entraînement s'effectue les mercredis soir de 20h00 à 22h00 à Corbreuse et les dimanches matin de 9h00 à 12h00.

Je voudrais remercier tous les parents qui ont participé au co-voiturage pour emmener les enfants lors des plateaux et des matchs à l'extérieur, ainsi que Mr Euzenat Nicolas pour la prise de photos pour animer le site internet du club : www.csmfc.info

Et bien sûr les subventions des communes de Corbreuse et de Sainte-Mesme et les entreprises qui nous aident pour le bon déroulement de nos équipes !!!!!

Entreprises de Corbreuse

Michel Marion	Entreprise Maçonnerie Générale	01 64 59 41 65
Francis Peschot	Entreprise ECRA Couverture	06 75 22 22 79
Charles Morazzani	Charly Renov Bâtiment	06 36 00 44 24
Damien Couturier	Dam Nature Espaces Verts Piscine	06 21 15 63 32
Thierry Meslard	Entreprise Multi-services	06 79 70 73 97

Entreprise de Ponthevrard

Cedric Ferreira	MVF Entreprise Miroiterie Vitrierie	06 60 32 32 16
-----------------	-------------------------------------	----------------

Entreprises de Dourdan, Roinville et Saint-Cyr-sous-Dourdan

Wilfried Marchand	Pizza Artisanale Intermarché	01 60 81 95 40
Josette Peschot	L'Atelier du confort	01 69 92 73 29
Guillaume Famel	Contrôle technique Autosur	01 64 59 91 91
Nuno Monteiro	CPM Entreprise de peinture générale	06 76 71 50 93
Bruno Cavaleiro	MGC BAT Entreprise maçonnerie générale	06 35 56 65 71
André Da Costa	D'D ELEC Entreprise générale électricité	06 81 84 71 90

Merci à tous !!!

Richard Boucher
Président du CSM FC
06 87 46 40 92



**Catégorie
U6 U7 U8 U9**



**Catégorie
U10 U11**



**Catégorie
Seniors 18/34**



**Catégorie
Vétérans**



**CONSEIL MUNICIPAL
ENFANTS***Réunion du 7 avril 2015*

Légalement convoqué, le conseil municipal enfants s'est réuni dans la salle de la mairie de Corbreuse, le 7 avril 2015 à 18h15.

Présents : Les élus : MM. BARRAULT - BOUCHER - Mmes DELEMER – MAILLOCHON – MAZIÈRE - NOTOT

Les enfants élus des classes de 6^{ème} : Ilyas EL GHAZI – Marvin ADJANGBA – Ninon POTOT – Doryan POIRIER – Robin HOSOTTE – Lucas DOUBLET

Après un rappel de l'ordre du jour, un bref tour de table permet de savoir qui a préparé une ébauche d'affiche sur les thèmes que souhaitent aborder les jeunes conseillers lors de notre dernière rencontre.

Les enfants n'ayant pas compris le terme de maquette utilisé sur la convocation, peu de propositions sont concrétisées, nous décidons donc de partir des idées de chacun.

L'objectif étant pour chacun de choisir un thème, réfléchir aux propositions d'illustrations, mais également aux textes et à l'accroche (pourquoi le CME a fait ce choix...), pour que la prochaine séance permette de créer les affiches.

I - Projet d'affiches sur le thème « un village propre » :

- ⇒ Ninon a travaillé sur une affiche et un texte relatif au temps de dégradation des déchets et propose de poursuivre avec la proposition faite sur les mégots de cigarettes souvent jetés devant l'école élémentaire et les cannettes de sodas parfois trouvées en forêt.
- ⇒ Dorian et Lucas souhaitent travailler sur le côté dangereux de certains déchets retrouvés dans le village (verres...). Ils envisagent de créer un photomontage à partir de divers clichés pris dans Corbreuse ou sur le net.
- ⇒ Les élus adultes proposent de se rapprocher de l'école qui participe à l'opération « Essonne verte, Essonne propre » du Conseil Général, pour obtenir des photos de leur ramassage de déchets (si les dates correspondent).

II - Projet d'affiches sur le thème « la sécurité du village »

- ⇒ Ilyas a préparé un projet d'affiche basé sur une photo choc de moto accidentée et une maquette représentant 3 scènes de la vie quotidienne relatives au danger de la circulation des voitures.
- ⇒ Robin et Marvin souhaitent travailler avec Ilyas en se basant sur le cédez le passage qui leur semble dangereux au carrefour de la rue de la ferme Thibault et de celle de l'Orme creux. Ils ont envie de travailler à partir de photos prises sur place et/ou de montage, dessins...
- ⇒ Marvin évoque également le danger lié au stationnement gênant dans les rues où les trottoirs manquent

III – Questions diverses

- ⇒ Pourrait-on inclure les Comptes-rendus du CME dans le bulletin municipal, au même titre que ceux du Conseil Municipal Adulte ?
Cela sera fait dès le prochain bulletin.
- ⇒ Concernant le projet de city stade, certains s'inquiètent à l'idée qu'il puisse être situé près du stade, du fait de la départementale à traverser pour s'y rendre.
Le lieu n'est pas arrêté, mais ce problème a déjà été évoqué, privilégiant pour cela la Grenouillère.
- ⇒ La boum du CME, un contact a été pris avec DJ Florian qui avait animé la dernière, il est encore disponible pour le 27 juin. La kermesse ayant lieu ce même jour, cela permettrait d'avoir plus de participants.
 - La date est validée par tous,
 - L'horaire proposé serait entre 17h30/18h00 et 20h30/21h00,
 - Âge des participants : du CM1 à la 5^e,
Pour les collégiens, seront conviés les Corbreusois ; reste à définir comment les convier (invitation...),
 - Chaque participant sera invité à apporter au choix : gâteau, tarte salée ou sucrée, chips, boissons,
 - Il sera fait appel à des parents volontaires pour assurer la sécurité au côté des Conseillers Municipaux de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30.

La prochaine réunion est fixée au mardi 5 mai 2015.

Activités du Conseil Municipal Enfants - Année scolaire 2014-2015

Chacun d'entre vous a vu fleurir, ces derniers jours, des panneaux implantés à divers endroits de la commune. Quelques uns ne portent pas le logo du Conseil municipal enfants, mais ils ont tous pour objectif de vous sensibiliser sur des problèmes d'actualités, tels que l'environnement (la propreté) et la sécurité.

Ces panneaux représentent le travail de réflexion mené par le CME durant leur année de mandat (septembre 2014 à juin 2015). Ils se sont divisés en 2 groupes et ont donc choisis ces deux thèmes là.



Au travers de ces affiches, ils veulent nous inciter à réfléchir sur notre environnement (la durée de dégradation des déchets lorsqu'on jette tout simplement les mégots ou des sacs plastiques dans la nature) .

Ils ont demandé aux élus d'installer des distributeurs de sacs pour déjections canines ainsi que des poubelles supplémentaires à divers endroits de la commune.

Le thème de la sécurité a retenu aussi leur attention, notamment dans le village.

Ils ont souhaité plus de passages piétons.

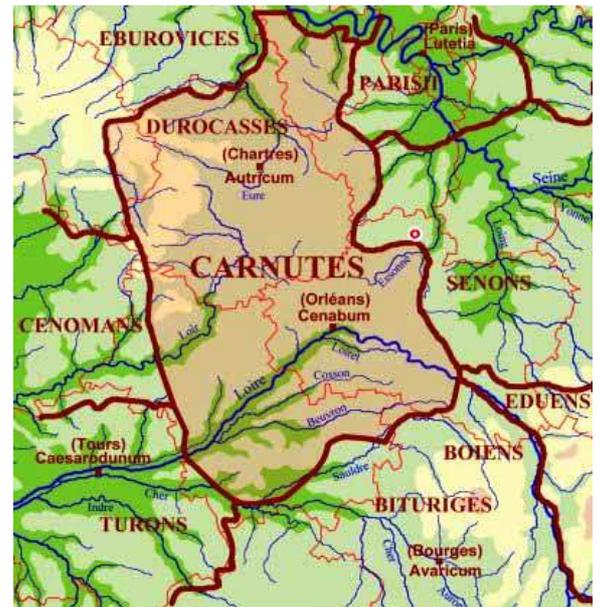
Ils comptent sur l'attention de tous pour le respect et le bien être de chacun dans le village.



La commission jeunesse et sport

Un peu d'histoire de Corbreuse... Des Carnutes aux Gallos-Romains

Aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire, il s'y trouve un vaste espace couvert de grandes et impénétrables forêts entre Paris et Orléans. Il n'en subsiste que quelques parties dans toute l'Ile de France, comme celle de Dourdan. Au cœur de ces forêts, se trouve le pays Carnute, vaste territoire, considéré par les Gaulois comme le cœur de la Gaule. Il s'y tenait tous les ans la grande assemblée des druides. Les Carnutes, peuple de la Gaule celtique, apparaissent comme les antiques exploitants agricoles des terrains de Beauce, largement défrichés depuis le néolithique (blé, orge...). Ils se groupèrent par famille formant des tribus que l'on pourrait assimiler à nos communes avec des territoires bien délimités.



Leur langage était pré-celtique, il évolua au fil du temps, en imitant celui des conquérants romains, chaque tribu ayant des particularismes pour s'exprimer. Beaucoup de noms de villages ou de familles sont très anciens et existaient sûrement bien avant les Gaulois (environ 700 avant JC jusqu'à 52 avant JC). Ces noms évoquaient le relief, les cours d'eaux, les lieux, les arbres, les friches, les dieux etc...



Les gaulois n'utilisaient pas d'accent et ne différenciaient pas toutes les lettres (ex : Vercingétorix = Uercingetorix, se prononce Wouerkinguétorix" car "u" se prononce "wou" au début et au milieu d'un mot, parfois oune en final). La langue écrite était réservée aux druides et aux bardes (grammaire de la langue gauloise).

L'étymologie du nom de Corbreuse, est très certainement la suivante, celle donnée par l'instituteur de Corbreuse en 1899, M. Leconte, dans sa monographie :

- **Village au milieu d'un taillis** : « **Cor** » (du celtique village, maison) et « **Breux** » (du celtique taillis, petit bois, haies).

Cependant après recherches dans un dictionnaire gaulois-français, l'origine pourrait être : « **Cuer** » (cœur, milieu, sein) et « **Bruscia** » (broussailles, épineux).

Rappelons que c'est en 1116, par ordonnance royale, que Louis VI permit aux habitants de défricher la forêt pour construire leurs maisons.

Vers 52 avant JC et jusqu'en 486 après JC, le latin s'est étendu partout sur le territoire, corrompant entièrement le gaulois, ne laissant que quelques locutions passées dans le langage courant. Sous la domination romaine, l'usage du latin est presque obligé pour les élites dans l'administration, ou pour faire du commerce. C'est un enjeu politique. Un latin plutôt déformé est utilisé par la majorité des Gaulois (le français est devenu la langue officielle en 1539 avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signé par François 1^{er}).

Corbreuse, dont nous ignorons l'orthographe du temps des romains, en est un exemple. La consultation des archives nous fait découvrir des écritures très variées : **Corberosam** (en 1116 sur un parchemin de Louis VI), **Corbrosa** (vu en 1275), **Corborosa** (très souvent écrit avec un Z), puis beaucoup plus tard **Corbreuze**, **Corbereuze** et même **Corbreux** ou **Combreuse** qui sont sûrement des fautes d'orthographe, pour arriver de nos jours au nom que nous connaissons.

Corberosa peut être traduit par **corbeille de roses** : « **corbe** » (corbeille, panier) « **rosa** » (les roses). Du temps des romains, seule la variété de rose blanche était cultivée principalement pour ses vertus médicinales. Dans aucun document consulté aux archives, il n'est question de roses ou rosiers en abondance, seul un terrain «bois aux roses» existe. **Corbeille de roses** paraît bien fantaisiste.

Une autre version propose **lieu fréquenté par les corbeaux**. Bien que le corbeau soit le symbole gaulois de la souveraineté guerrière, cela semble improbable. En effet, corbeau se dit **bran** ou **brano** en gaulois et **corvus** en latin. Par conséquent la racine étymologique de Corbreuse aurait été **corv** et non **corb**.

Groupe Histoire locale et patrimoine

AU FIL DES 4 SAISONS

Entretien - Création des Espaces Verts

Elagage - (Devis Gratuit)

1 Rue Saint Périer - CORBREUSE



Stéphane BANCE

01 60 81 92 55

aufildes4saisons91@free.fr

OSTEOPATHE D.O.

LUCY VIGROUX-STIEGLER

CONSULTATION À DOMICILE
SUR RENDEZ-VOUS

 **06.38.86.07.16**
Lucy.stiegler@gmail.com

HOC - Huilerie de l'Orme Creux



Fabrication artisanale d'huile de lin et dérivés (savon noir, encaustique, huiles alimentaires, etc ...)

24 rue de l'Orme Creux - 91410 Corbreuse
06 82 85 73 47 pour rdv ou www.h-o-c.fr



AFFAIRE DE BEAUTE
SOINS VISAGE ET CORPS
SOINS DES MAINS ET PIEDS
EPILATIONS
PULVERISATION D'AUTOBRONZANT

8 PLACE DE GARLANDE
91 410 CORBREUSE

01 64 59 02 78

BIJOUX FANTAISIES
DEPOSITAIRE PAYOT

affairedebeaute@voila.fr

TOURNOI CLUB DE PETANQUE

Le club de pétanque organise son 1^{er} tournoi le dimanche 20 septembre 2015.



Ce tournoi est ouvert à tous les Corbreusoises et Corbreusoises débutants ou habitués souhaitant passer un bon moment dans la détente et la bonne humeur.

La rencontre commencera à 10h00 pour se terminer dans l'après-midi. Cet horaire pourrait être modifié selon le nombre d'inscrits.

Une restauration rapide sera prévue afin de pallier à toutes petites faims ou soif durant la rencontre.

Les inscriptions se feront à partir du 27 août et seront closes le 10 septembre.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler :

Pascal LEFEBVRE au 06 30 60 29 04

Jean-François Quentin au 06 66 54 02 23



Taxi Corbreuse 7/7

Mr PLANES Romain à votre service

Véhicule tout confort climatisé

Toutes distances, gares, aéroports

Transport de malades assis

Route de Sainte-Mesme
91410 Corbreuse

Agréé sécurité sociale
N° siret : 528 772 445 00011

Tél : 06.07.38.44.25

Exposition de peintres amateurs

Une exposition de peintres amateurs sera organisée le dimanche 27 septembre 2015, au Clos de l'Abside.

Cette exposition mettra à l'honneur les talents d'artistes des habitants de Corbreuse et des alentours.

Si vous souhaitez faire découvrir vos œuvres et partager votre passion pour la peinture, ou si vous connaissez d'autres peintres amateurs habitant la région et qui souhaitent participer à cet évènement culturel, nous vous remercions de vous faire connaître en nous communiquant vos coordonnées (Nom - Adresse - Tél ou mail) sur l'adresse électronique de la mairie (mairie.corbreuse@wanadoo.fr) en précisant en objet « EXPOSITION PEINTURES ».

En attendant d'admirer vos œuvres !



Non, le café ne ferme pas !

Christophe Bailly est arrivé à Corbreuse en 1976.

Il y grandit puis devient employé de restauration.

Au début des années 1990, le village s'est bien agrandi mais l'épicerie et le dernier café sont fermés. Christophe estime qu'il manque « *quelque chose* » à Corbreuse. Il a alors l'idée de racheter la Licence IV à son ancienne propriétaire et de rouvrir un nouveau Café.

Monsieur Dejean, maire de l'époque et son équipe, lui propose les locaux de l'ancienne supérette Radar situés Rue des Montceaux.

Grâce à leur aide et celles de plusieurs amis Corbreusois de son père, il réhabilite le local et le transforme en débit de boissons.

Le Clos de Coignières ouvre le 16 Mars 1991.

L'année suivante, il devient dépositaire de presse et obtient la licence SEITA qui lui permet de vendre du tabac.

Le café est un lieu de rencontre pour tous : on y vient pour discuter, rencontrer ses amis, ses voisins, disputer une partie de cartes, jouer au babyfoot, au flipper, au billard ou tout simplement pour acheter son journal, un carnet de timbres ou tenter sa chance aux jeux de grattage de la Française des Jeux...



L'arrivée de l'euro, le durcissement des lois sur l'alcool et le tabac, la crise... ont obligé Christophe à se diversifier pour assurer la pérennité de son affaire.

En 2008, son commerce s'enrichit du Loto et d'un dépôt de pain. Enfin, après de multiples candidatures, il obtient le PMU en Janvier 2012!

Récemment, le journal « Le Parisien » a fait une série de reportages sur les derniers bars et cafés des villages de l'Essonne, une « *espèce* » en voie de disparition. L'occasion pour Christophe de faire connaître ses difficultés croissantes qui sont les mêmes que ses confrères : forte augmentation des charges, « *mauvaise image* » due aux campagnes contre le tabac et l'alcool, baisse de fréquentation des commerces de proximité...

Malgré tout, l'envie de perdurer est toujours présente ; Corbreuse doit pouvoir garder son café.

Merci à tous les clients !!! Ceux de toujours, ceux de passage et les futurs !!!!

S. Mazière-Bailly

Au revoir

Natalia Coeuret, adjointe administrative à la mairie, nous quitte au bout de huit années de bons et loyaux services pour de nouveaux horizons.

Nous lui souhaitons bien sûr de réussir pleinement dans sa nouvelle fonction.

Bienvenue à Sonia Raffugeau, sa remplaçante, au sein du service administratif.

L'équipe municipale

Réseau Voisins Vigilants

Le 13 juin, la mairie et la gendarmerie ont organisé une réunion publique afin d'informer les habitants sur le sujet.



Le lieutenant Sébastien Fouchard a présenté le dispositif devant 25 personnes dont Mr le Maire, une partie du Conseil Municipal ainsi que des habitants désirant s'inscrire dans le dispositif et d'autres déjà inscrits.

Il a également effectué une présentation de sa brigade comptant 22 gendarmes, basée à Dourdan. Nous avons pu voir un film sur les cambriolages et un autre sur le dispositif Voisins Vigilants.

Les vacances approchant, il nous a rappelé l'importance de l'opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif consiste à aller s'inscrire en gendarmerie afin d'indiquer les dates de votre absence. Pendant tout ce temps, une patrouille vérifiera votre habitation et fera foi de ses visites en laissant dans votre boîte aux lettres un avis de passage.

Le Réseau Voisins Vigilants, c'est quoi ?

Il s'agit de la mise en place d'un réseau citoyen piloté conjointement par le Maire et la Gendarmerie. Il est fondé uniquement sur le volontariat et le civisme.

Ce dispositif a pour objet de constituer un réseau composé du Maire de la Commune, des forces de l'ordre et de citoyens en vue d'une diffusion rapide de l'alerte, des informations et des bonnes pratiques dans le cadre des cambriolages.

Le Maire, le référent gendarmerie et les citoyens du Réseau Voisins Vigilants disposent de facilités de communication et d'une plus grande proximité. Ces derniers sont sensibilisés aux mesures de prévention et ont vocation à être des « ambassadeurs » des bonnes pratiques vis-à-vis de leurs voisins.

Le Réseau Voisins Vigilants, ce n'est pas :

- * Une police privée : il ne s'agit pas de se substituer aux forces de l'ordre en intervenant soi-même,
- * De la délation : il ne s'agit pas d'espionner ses voisins ni de régler les problèmes de voisinage. Il s'agit d'alerter les forces de l'ordre en cas d'agissements suspects.

Quels sont ses objectifs ?

- * Favoriser la diffusion d'information afin de prévenir des cambriolages par l'alerte aux forces de l'ordre et la diffusion de conseils pratiques aux citoyens,
- * Rassurer la population,
- * Renforcer le tissu relationnel au sein d'un quartier ou d'une commune. Renforcer l'esprit civique et d'entraide.

Sa mise en œuvre :

Dès lors que la décision conjointe du Maire et de la Gendarmerie de créer ce réseau a été prise, une réunion publique a été réalisée. Un appel à candidature a alors été adressé à la population.

Pour les nouveaux inscrits, une nouvelle réunion est programmée dans les locaux de gendarmerie pour leur présenter plus en détail le fonctionnement et le dispositif en lui-même.

Par la suite, le Maire et le référent gendarmerie font vivre ce réseau. Les citoyens Réseau Voisins Vigilants reçoivent mensuellement des informations relatives aux cambriolages sur leur secteur ; en cas d'urgence, ils sont rapidement alertés par téléphone, mail ou SMS. D'autres initiatives peuvent également être entreprises.

Cependant, chaque citoyen doit faire preuve de civisme et composer le 17 afin de prévenir les autorités s'il est témoin d'un acte malveillant.

Si vous souhaitez faire acte de candidature ou obtenir davantage de renseignements, contactez la mairie au 01 64 59 40 63.



Chenilles processionnaires du chêne et du pin :

attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid

En savoir plus ?
www.ars.iledefrance.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

9 à 13 ANS

SORTIES

- ZOO
- BOWLING
- BASE DE LOISIRS
- STAGE DE PLONGEE
- ACCROBRANCHE
- LAZER GAME

ACTIVITES
MUSIQUE
DANSE
SPORTS

LE CLUB

MEUBLE DE LOISIRS

CORBREUSE

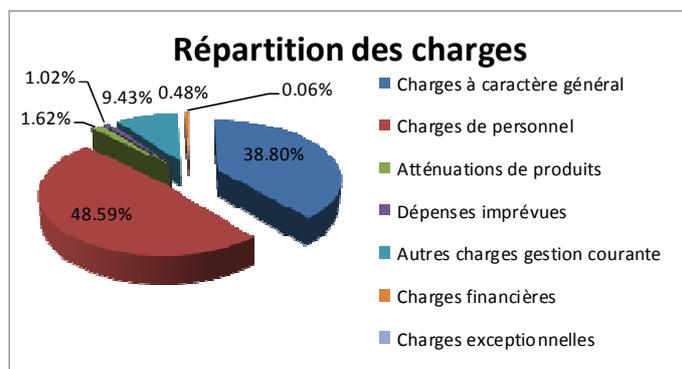
Renseignements et inscriptions
CCDS 17 rue pierre cecconi
91440 DOUBRAY
service accueil de loisirs
016081220

JUILLET

BUDGET 2015

Le conseil municipal a voté le budget général et les budgets annexes eau et assainissement en **séance du 10 avril 2015**.

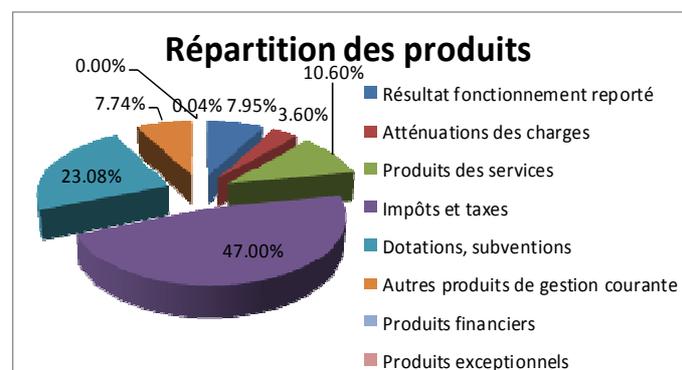
Budget Communal - Charges



Libellé	Montant	%
Charges à caractère général	501 542	38.80%
Charges de personnel	628 000	48.59%
Atténuations de produits	21 000	1.62%
Dépenses imprévues	13 125.86	1.02%
Autres charges gestion courante	121 869	9.43%
Charges financières	6 177.65	0.48%
Charges exceptionnelles	800	0.06%

TOTAL	1 292 514.51	100.00%
--------------	---------------------	----------------

Budget Communal - Produits



Libellé	Montant	%
Résultat fonctionnement reporté	102 778.60	7.95%
Atténuations des charges	46 500.00	3.60%
Produits des services	136 996	10.60%
Impôts et taxes	607 424.91	47.00%
Dotations, subventions	298 320	23.08%
Autres produits de gestion courante	100 000	7.74%
Produits financiers	5	0.00%
Produits exceptionnels	490	0.04%

TOTAL	1 292 514.51	100.00%
--------------	---------------------	----------------



Atelier du Confort

La boutique de Josette Peschot

Produits naturels et Artisanat Français



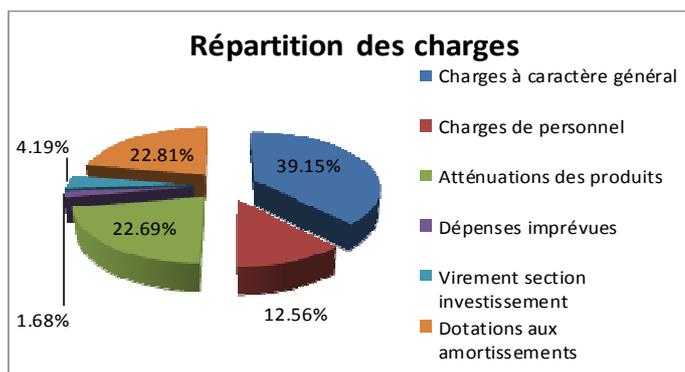
Linge de Maison Blanc des Vosges

Bien-être - Cadeaux - Décoration
Broderies personnalisées.....

ZA de Marly - 91410 CORBREUSE
et 29 avenue d'Etampes - **DOURDAN**

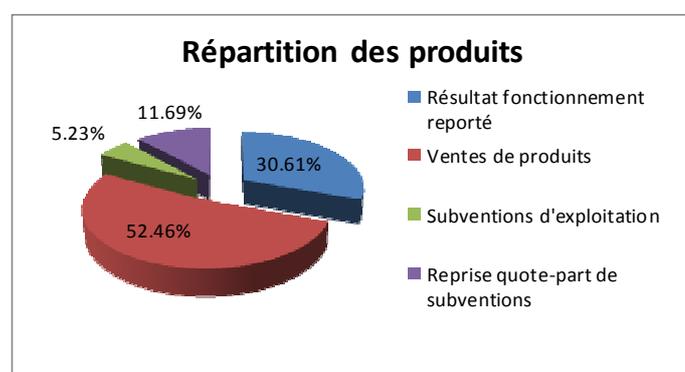
06 07 59 11 57 ou 01 64 59 44 14
atelierduconfort@orange.fr - www.atelierduconfort.fr

Budget Régie d'assainissement collectif - Charges



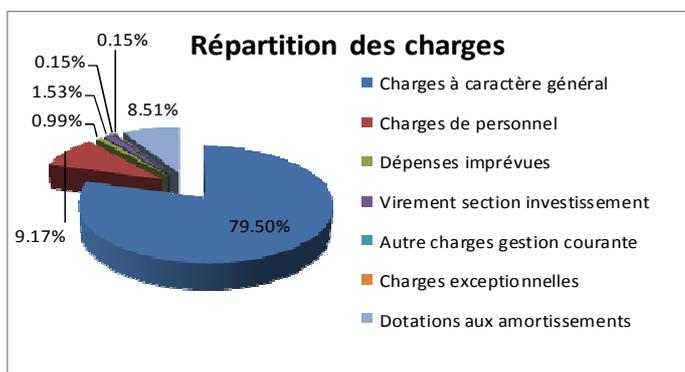
Libellé	Montant	%
Charges à caractère général	93 506	39.15%
Charges de personnel	30 000	12.56%
Atténuations des produits	46 850	22.69%
Dépenses imprévues	4 008.05	1.68%
Virement section investissement	10 000	4.19%
Dotations aux amortissements	54 489.26	22.81%
TOTAL	238 853.31	100.00%

Budget Régie d'assainissement collectif - Produits



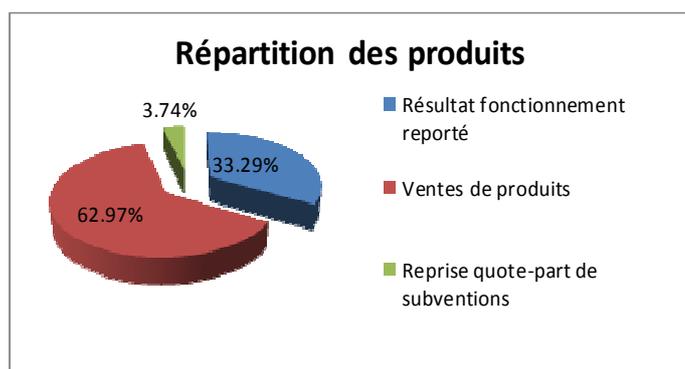
Libellé	Montant	%
Résultat fonctionnement reporté	73 117.83	30.61%
Ventes de produits	125 309	52.46%
Subventions d'exploitation	12 500	5.23%
Reprise quote-part de subventions	27 926.48	11.69%
TOTAL	238 853.31	100.00%

Budget Régie des eaux - Charges



Libellé	Montant	%
Charges à caractère général	260 016	79.50%
Charges de personnel	30 000	9.17%
Dépenses imprévues	3 224.40	0.99%
Virement section investissement	5 000	1.53%
Autre charges gestion courante	500	0.15%
Charges exceptionnelles	500	0.15%
Dotations aux amortissements	27 822.89	8.51%
TOTAL	327 063.29	100.00%

Budget Régie des eaux - Produits



Libellé	Montant	%
Résultat fonctionnement reporté	108 891.22	33.29%
Ventes de produits	205 952	62.97%
Reprise quote-part de subventions	12 220.07	3.74%
TOTAL	327 063.29	100.00%

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
(condensé)

Séance du 12 mars 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, Mme MAILLOCHON, M. SARRAZIN, Mme MARTY, Mme MASSONNEAU, Mme BROHAN, Mme NOTOT, M. PIEROT, M. LECLERCQ, Mme DELEMER, M. BARRAULT, Mme SAISON.

Absents excusés : M. HOUSSINOT, pouvoir à M. MOUNOURY
M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
Mme SPOTE,
M. BOUCHER

Madame SAISON est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

- ◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Sur proposition de Monsieur le maire, accepte de rajouter à l'ordre du jour le point suivant : Convention VISIOCOM.

- ◆ **Autorise** Monsieur le maire à signer la convention avec la société VISIOCOM pour la création et l'édition gratuites de 2 000 mini plans de ville.
En contrepartie, la commune de CORBREUSE, autorise VISIOCOM à financer ce projet par des encarts publicitaires.

16 voix POUR

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance avec la société SEIT hydr'Eau portant sur la visite préventive de surveillance des installations hydro-électriques de l'équipement de pompage du forage et du château d'eau

16 voix POUR

- ◆ **Sollicite** de Monsieur le Préfet une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite à un bâtiment recevant du public : commerce de café – bar – brasserie- journaux – tabac

16 voix POUR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.



**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE MAÇONNERIE**

Venancio et Valente

01 30 59 04 15

38 Res. St Marc
78660 Allainville aux Bois

SIRET : 503 652 299 00010



Sylvie Coiffure

Ouvertures :

Mardi	9 h - 12 h - 13 h 30 - 19 h
Mercredi	9 h - 20 h
Jeudi	9 h - 20 h
Vendredi	9 h - 19 h
Samedi	8 h 30 - 17 h 30

5, place de Garlande
91410 Corbreuse
RM : 424407963-910

01.64.59.52.36

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
(condensé)

Séance du 10 avril 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, Mme MAILLOCHON, M. SARRAZIN, Mme SPOTE, Mme MARTY, Mme MASSONNEAU, M. QUENTIN, Mme BROHAN, Mme NOTOT, M. PIEROT, M. LECLERCQ, Mme DELEMER, Mme SAISON.

Absents excusés : M.HOUSSINOT, pouvoir à Mme SAISON (*arrivé en cours de séance*)
M. BARRAULT, pouvoir à Mme DELEMER
M. BOUCHER, pouvoir à Monsieur MOUNOURY

Monsieur SARRAZIN est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

- ◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- ◆ Vu la démission de Monsieur Christophe MAZOUÉ, 3^{ème} adjoint, et acceptée par Monsieur le Préfet en date du 10 mars 2015,
Considérant la vacance du poste d'adjoint au maire,
Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 3^{ème} adjoint,
Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,
Procède à la désignation du 3^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Madame Nathalie MARTY

Nombre de votants : 18

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrage exprimés : 18

Majorité absolue : 10

A obtenu 17 voix

Madame Nathalie MARTY est désignée en qualité de 3^{ème} adjoint au maire.

Le conseil municipal comporte désormais 18 membres étant donné qu'aux dernières élections municipales de 2014, aucune autre liste n'était candidate.

Arrivée de Monsieur Jean HOUSSINOT (21h10)

- ◆ **Procède** à la désignation d'un délégué titulaire au Syndicat Intercommunal des Transports de la région de Dourdan en remplacement de Monsieur Christophe MAZOUÉ.
Madame Madeleine MAZIERE est désignée titulaire.

18 voix POUR

◆ **Vote** le taux des 3 votes pour l'exercice 2015.

Les taux restent inchangés pour produire la somme de 452 267 € nécessaire à l'équilibre du budget.

Taxe d'habitation : 11.64 %

Taxe foncier bâti : 12.17 %

Taxe foncier non bâti : 46.55 %

18 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à verser aux diverses associations les subventions suivantes :

- A.C.S. 22 000 €
- ADMR 900 €
- ADSE 200 €
- Jeunes Pompiers Dourdan 200 €
- Anciens Combattants 120 €
- APAEI 100 €
- Club Astronomie CHAOS 160 €
- Coopérative élémentaire 880 €
- Coopérative maternelle 700 €
- Association « Corbreuse en Fête » 300 €
- Corbreuse/Ste Mesme Football 650 €
- Association Corbreuse-Szek 160 €
- Croix Rouge 50 €
- Santé 2002 DREPOBA 200 €
- Mini-tennis école 800 €
- Association Les P'tits Mômes 200 €
- Tennis Club Corbreuse 550 €

ainsi qu'au C.C.A.S. 5 000 €

18 voix POUR

◆ **Décide** d'affecter une partie du résultat de fonctionnement du budget général 2014 comme suit :

Investissement – compte 1068 – Réserves Excédent de fonctionnement pour 80 000 €

Le solde, soit 102 778.60 € reste en excédent de fonctionnement.

18 voix POUR

◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2015 de la commune d'un montant total de 1 969 984.21 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section de fonctionnement : 1 292 514.51 €

Section d'investissement : 677 469.70 €

18 voix POUR

◆ **Fixe** pour l'année 2015

Le prix de la taxe d'assainissement communale à 1.054€/m3

Le prix du m3 d'eau perçu par la commune à 0.948 €

Le prix du m3 d'eau vendu à 2.81 € en y incluant les taxes de l'Agence de bassin Seine Normandie.

Le prix de l'abonnement reste inchangé à savoir :

30 €/an pour un compteur d'eau de diamètre 15 à 20

75€/an pour un compteur d'eau de diamètre supérieur à 20.

18 voix POUR

◆ **Décide** de ne pas affecter le résultat d'exploitation du budget Eau 2014 au Budget primitif Eau 2015.

18 voix POUR

- ◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2015 du service des Eaux pour un montant total de 447 262.46 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section d'exploitation : 327 063.29 €

Section d'investissement : 120 199.17 €

18 voix POUR

- ◆ **Décide** de ne pas affecter le résultat d'exploitation du Budget assainissement 2014 au Budget Primitif Assainissement 2015.

18 voix POUR

- ◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2015 du service Assainissement pour un montant total de 620 575.77 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section d'exploitation : 238 853.31 €

Section d'investissement : 381 722.46 €

18 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Monsieur le Maire précise aux conseillers municipaux qu'il a apporté son soutien à la liste Dany Boyer/ Dominique Echaroux aux élections départementales en tant que maire de Corbreuse. Que cette décision est tout à fait personnelle et n'engage en rien le conseil municipal qui reste SE (Sans Etiquette).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.

Recensement militaire



Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en juin, juillet, août et septembre 1999 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 30 septembre 2015.

Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

GARAGE LEROY

Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie



- ◆ Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- ◆ Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- ◆ Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50

Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00

Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30



MAD

MATERIAUX - CARRELAGE

Ouverture du Lundi au Samedi - Livraison tous les jours

54 avenue de Châteaudun - 91410 DOURDAN - Tél. 01 64 59 74 54

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
(condensé)

Séance du 12 juin 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, Mme MARTY, Mme MAILLOCHON, M. SARRAZIN, M HOUSSINOT, Mme BROHAN, Mme NOTOT, M. PIEROT, M. LECLERCQ, M. BOUCHER, Mme SAISON

Absents excusés : Mme SPOTE, pouvoir à Mme MAZIERE
Mme DELEMER, pouvoir à Mme NOTOT
Mme MASSONNEAU, pouvoir à Mme MARTY
M. BARRAULT, pouvoir à Mme MAILLOCHON
M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN

Madame BROHAN est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

- ◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- ◆ Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux, que dans le cadre de la délégation au maire, il a pris une décision pour confier :
 - les travaux de couverture du 5 rue des Montceaux à la société ECRA pour un montant de 32 747.76 € HT
 - les travaux de ravalement du 5 rue des Montceaux à l'entreprise générale VENANCIO et VALENTE pour un montant de 11 161.50 € HT
- ◆ **Autorise** Monsieur le maire à signer le contrat de maintenance et d'assistance du matériel informatique de l'école élémentaire avec la société Maintenance Générale Informatique (MGI) pour un montant de 903 € HT pour 12 coupons dans l'année.

18 voix POUR

- ◆ **Approuve** les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2015.

Carte de transport lignes régulières (127 € pour l'année scolaire 2015/2016)

(Tarif dégressif)	Part parentale	Part communale
- Pour le 1 ^{er} enfant	77.00 Euros/an	50.00 €
- Pour le 2 ^{ème} enfant	56.90 Euros/an	70.10 €
- Pour le 3 ^{ème} enfant	25.30 Euros/an	101.70 €
- Pour un enfant boursier	37.00 Euros/an	90.00 €

18 voix POUR

Carte IMAGINE'R (174.95 € pour les zones 4/5 pour l'année scolaire 2015/2016)

Réactualise la prise en charge d'une partie des frais de transport supportés par les familles demeurant dans la commune et dont les enfants sont scolarisés en établissements secondaires.

Part communale : 62.00 €

18 voix POUR

RESTAURANT SCOLAIRE

- 1^{er} enfant/trimestre 149.00 Euros
- 2^{ème} enfant/trimestre 116.00 Euros
- 3^{ème} enfant/trimestre 89.00 Euros
- Ticket individuel/jour 5.30 Euros
- Familles extérieures à Corbreuse/trimestre 198.00 Euros
18 voix POUR

ETUDES DIRIGÉES : tarif mensuel/enfant

- 4 jours par semaine 35.20 Euros
- 3 jours par semaine 26.30 Euros
- 2 jours par semaine 18.00 Euros
- 1 jour par semaine 9.80 Euros
18 voix POUR

FRAIS D'ECOLAGE

- Par an 520.00 Euros
18 voix POUR

GARDERIE

- Semaine à temps complet 16.20 Euros
(matin de 7h00 à 9h00 et soir de 16h30 à 19h00, mercredi de 7h00 à 10h00)
 - Semaine mi-temps (matin ou soir) 8.40 Euros
 - Journée exceptionnelle (matin et soir) 5.40 Euros
 - Demi-journée exceptionnelle 2.70 Euros
(matin ou soir)
 - A partir du 2^{ème} enfant, le demi-tarif sera appliqué
18 voix POUR
- ◆ Considérant la nécessité de créer un fossé au niveau du chemin des Sirolliers afin d'évacuer les eaux pluviales, en cas de forts orages,
Autorise le transfert de crédits suivants sur le Budget Assainissement :
Dépenses compte 21532-017 Etudes/conformité branchement - 6 750 €
Dépenses compte 21532-068 création fossé chemin des Sirolliers + 6 750 €
18 voix POUR
- ◆ **Demande** à reporter à un prochain conseil le point concernant la convention d'occupation du domaine public avec la société « France Pylône Services » en attendant d'avoir un complément d'information sur cette dite convention.
- ◆ **S'oppose**, à l'unanimité, au projet de création d'une aire de grand passage des gens du voyage sur le territoire de la commune de Saint Martin de Bréthencourt.
- ◆ **Prend connaissance** du projet de « city stade » et donne un accord de principe pour le lancement des travaux (déclaration préalable, appel d'offres)
18 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Présence souhaitée des conseillers municipaux lors des événements initiés par les associations de Corbreuse.
- ◆ Point sur la fête des Aricandiers.
Envisage peut être une grande fête du village avec la participation de l'ensemble des associations de Corbreuse. Sujet à travailler en commission.
- ◆ Réunion « voisins vigilants » avec la gendarmerie de Dourdan samedi 13 juin à 14h30 au Clos de l'Abside.
- ◆ Commande d'arceaux d'entrée de ville en cours.
- ◆ Campagne d'affichage réalisée par le conseil municipal enfants à propos de la signalisation routière.
- ◆ Passage du jury du concours départemental de fleurissement le 23 juin à 11 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h45.

Déclarations préalables

- Mr Mme MAUGET
DP 091 175 15 10003

Liaisonnement de deux toitures

- Mr Mme MARTY
DP 091 175 15 10004

Porte fenêtre

- Mr GAVRILOV
DP 091 175 15 10005

Rénovation toiture

- Mairie
DP 091 175 15 10006

Ravalement couverture, 5 rue des Montceaux

- Mr WOSNIAK
DP 091 175 15 10007

Isolation

- Mr Mme DELATTRE
DP 091 175 15 10008

Rénovation toiture

- Mr Mme LOUIN
DP 091 175 15 10009

Rénovation toiture

- Mr Mme LELIEVRE
DP 091 175 15 10010

Création d'une véranda

- Mr Mme BARBERY
DP 091 175 16 10011

Rénovation toiture

- Mr MAZIERE
DP 091 175 15 10012

Isolation extérieure

- Mr BERTIN
DP 091 175 15 10013

Ouverture d'une fenêtre

- Mr Mme VAZ DE LIMA
DP 091 175 15 10014

Rénovation toiture

- Mr BENREGUADA
DP 091 175 15 10015

Vélux + changement porte d'entrée

- Mr NEDELEC
DP 091 175 15 10016

Construction d'un abri de jardin

- Mr MEUNIER
DP 091 175 15 10017

Modification d'une clôture

- Mr MAEDER
DP 091 175 15 10018

Construction d'un abri de jardin + carpot

- Mme ESNAULT
DP 091 175 15 10019

Pose d'un portail coulissant

- Mr HOCHENZA
DP 091 175 15 10022

Changement de fenêtres

Permis de construire

- Mr DE BARROS Mme DOS REIS
PC 091 175 15 50002

Nouvelle construction

- Mme MEDIUS
PC 091 175 15 50003

Nouvelle construction



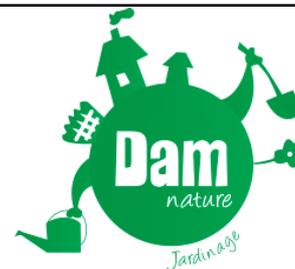
Piscine
Bassin de baignade
Terrassement
Maçonnerie
Éclairage de jardin
Arrosage automatique
Clôture
Terrasse en Bois

DAMIEN COUTURIER
5, rue du Petit Four
91410 CORBREUSE
Tél : 06.21.15.63.32
01.64.95.58.64

Site : www.dam-nature.com
Mail : damnature91@aol.fr



Paysagiste par nature



Entretien de jardin
pour les particuliers
en service à la personne
Prestataire agréé par l'état,
bénéficiez de -50% d'impôts*
*Sous réserve de conditions

Etat Civil

Naissances



Février 2015 : Clément DESPREZ le 11 - **Mars 2015** : Liam BOGAERT le 4, Anselme DESBIENS le 18 - **Avril 2015** : Malo GAUDIN le 6, Mahdi TOURE le 12, Laura LAVIGNE POLLET le 30 - **Mai 2015** : Suzanne ALLANIC le 15, Esteban PERRUFEL le 21, Maïa BARBIAT le 25.

Mariages



Avril 2015 : Virginie BOUTET & Jérôme LAHSEN le 11.

Décès



Février 2015 : Yvonne DUFORET veuve DECOSTER le 10, Jeannine BARON veuve GINOD le 13, Geneviève INGRAIN veuve CHEVALLIER le 23 - **Mars 2015** : Gisèle CROZO veuve CHAUSSEZ le 2, Roger MARTIN le 12, Yvonne DE MAESENEIRE veuve AURY le 13, Fernande CHIMOT veuve KEREUN le 17, Marguerite CERZAT veuve GOUIGOUX le 17 - **Avril 2015** : Pierrette LEBLANC veuve MARION le 9, Alix PARILLAUD veuve LATOURNERIE le 22, Annette RONCIN veuve DAGNET le 26 - **Mai 2015** : Pierre OLIVREAU le 10 - **Juin 2015** : Alice RUMIN veuve GAUTIER le 8, Micheline MINIER veuve GAIGNON le 9.

Vie de la paroisse de Corbreuse

Ce samedi 6 juin, chaud et ensoleillé, parents, familles et amis pénètrent dans l'église car c'est la première communion de 17 enfants du village dont 2 seront baptisés pendant la cérémonie.

Depuis le mois d'octobre, les enfants se réunissent chaque semaine en 2 équipes avec Marie-Thé et Jean-François, en réfléchissant pour préparer cette date du mois de juin.

La foi, c'est comme une plante, il faut s'en occuper, la nourrir, la faire grandir. C'est le symbole qui a été retenu pour chacun des enfants et avec l'aide de Marie, ils ont fait pousser leur plante depuis le mois de mars. Cette plante leur a été redonnée à la fin de la messe par un ou une adulte de la paroisse, signe de la transmission de la foi.

Merci aux enfants pour cette belle fête recueillie et bien préparée. Merci aux parents pour les avoir soutenus. Merci aux animateurs pour leur patience et leur compréhension.

Le 28 juin à 11h00 aura lieu une messe pour tout le secteur à Dourdan, suivie d'un repas partagé. A cette occasion nous remercierons le père Paul-Marie pour ces 3 années passées dans notre secteur.

La prochaine messe de Corbreuse aura lieu dimanche 12 juillet à 9h30.

L'équipe animatrice



Le SICTOM a été réapprovisionné en conteneurs normalisés pour la collecte des ordures ménagères.

Tarifs :

- 120 litres à 26 €

- 240 litres à 39 €

CENTRE D'ESTHÉTIQUE "Affaire de Beauté"

8 Place Etienne de Garlande

Tél : 01 64 59 02 78

Les 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois : de 13h30 à 16h30

Mardi - Mercredi - Jeudi : de 10h00 à 12h00
de 14h00 à 19h00

Vendredi : de 10h00 à 19h00

Samedi : de 9h00 à 14h00

sur RDV l'après-midi

LA BOULANGERIE

2 Place Etienne de Garlande

est ouverte tous les jours sauf le lundi.

Mardi - Jeudi - Vendredi :

de 8h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h30

Mercredi - Samedi - Dimanche :

de 8h00 à 12h30

Fermée en juillet et août.

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux

Lundi - Mercredi - Jeudi :

de 7h30 à 13h30 et de 16h00 à 20h00

Vendredi : de 7h30 à 13h30

de 16h00 à minuit

Samedi : de 8h00 à 13h30 de 16h00 à 20h00

Dimanche : de 10h00 à 13h30

de 16h00 à 20h00

Dépôt de pain en juillet et août.

MAGASIN VIVAL

Tél : 09 51 24 91 29

est ouvert du mardi au samedi :

de 9h00 à 13h00 et

de 15h30 à 19h30

Fermé le dimanche après-midi et le lundi.

Livraison à domicile.

Dépôt de pain en juillet.

LA DÉCHÈTERIE DE DOURDAN

Tél : 06 79 44 85 47

Lundi - vendredi : de 14h00 à 17h45

Mercredi et samedi : de 9h00 à 12h45 et

de 14h00 à 17h45

Dimanche : de 9h00 à 12h45

Fermée le mardi et le jeudi.

Le déchèterie est fermée les jours fériés.



**PERMANENCE DE
Mr Denis MOUNOURY
Maire de Corbreuse**

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, Denis MOUNOURY, celui-ci vous reçoit sans rendez-vous le samedi de 9h00 à 12h00.



**PERMANENCE DE
Mr Michel POUZOL
Député de l'Essonne**

Si vous souhaitez rencontrer votre Député, Michel POUZOL, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous au :

06.83.51.29.53



**PERMANENCE DE
Mr Dominique ECHAROUX
Conseiller départemental
du canton de Dourdan**

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, Dominique Echaroux, celui-ci vous reçoit désormais sur rendez-vous :

Tél port : 06.73.77.89.68

Mail : decharoux@cg91.fr

Fermeture exceptionnelle de la mairie

Tous les services de la mairie seront fermés :

- le lundi 13 juillet

- les samedis 1^{er} et 8 août

Facture d'eau du 1^{er} semestre 2015



Les factures d'eau du 1^{er} semestre seront envoyées pour paiement début du mois de juillet, sur la base d'une estimation de l'année précédente.

Il n'y aura pas de relevé de compteur.

Origine de l'eau

Le réseau auquel appartient votre commune est alimenté par les forages de la Grenouillère et des Yèbles. La gestion est assurée par Régie directe.

Quartiers

L'ensemble de la commune

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est chargée du contrôle sanitaire de l'Eau Destinée à la Consommation Humaine, pour le compte du Préfet. Cette synthèse prend en compte les résultats d'analyses de 6 échantillons d'eau prélevés en production et de 10 échantillons prélevés sur le réseau de distribution.

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.

EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.
Nombre de prélèvements : 12

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : ne pas dépasser 50 mg/L.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT PEU DE NITRATES

Moyenne : 17.7 mg/L Maximum : 18,1 mg/L
Nombre de prélèvements : 3

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité.

EAU FORTEMENT CALCAIRE Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

Moyenne : 28.1 °f Maximum : 29,1 °f
Nombre de prélèvements : 2

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : ne pas dépasser 1,5 mg/L. Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE

Teneur : 0,12 mg/L
1 prélèvement effectué

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NCO, NC1 ou NC2

CLASSE C Eau conforme à la limite de qualité

Teneur inférieure au seuil de détection de la méthode d'analyse (Atrazine)
1 prélèvement effectué

FER

Oligo-élément soit d'origine naturelle soit issu de la corrosion des canalisations d'eau. Référence de qualité : ne pas dépasser 200 µg/L.

EAU CONFORME A LA REFERENCE DE QUALITE, CONTENANT UN PEU DE FER Aucun dépassement de la limite de qualité n'a été observé

Moyenne : 122 µg/L Maximum : 132 µg/L
Nombre de prélèvement : 2

SELENIUM

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Limite de qualité : ne pas dépasser 10 µg/L.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT TRES PEU DE SELENIUM

Teneur inférieure au seuil de détection de la méthode d'analyse
1 prélèvement effectué

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2014 a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés sauf pour le paramètre turbidité dû à une présence de fer.

Pour le Directeur Général de l'ARS,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,
Lisa SERVAIN



PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie de la Gare
Jeudi	Pharmacie Jouffroy
Vendredi	Pharmacie du Château

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

5 juillet	Pharmacie de la Croix St Jacques
12 juillet	Pharmacie du Château
14 juillet	Pharmacie de la Croix St Jacques
19 juillet	Pharmacie de la Gare
26 juillet	Pharmacie Action Pharma
2 août	Pharmacie Jouffroy
9 août	Pharmacie du Château
15 et 16 août	Pharmacie Action Pharma
23 août	Pharmacie de la Gare
30 août	Pharmacie de la Croix St Jacques
6 septembre	Pharmacie Jouffroy
13 septembre	Pharmacie du Château
20 septembre	Pharmacie Action Pharma
27 septembre	Pharmacie de la Gare
4 octobre	Pharmacie de la Croix St Jacques
11 octobre	Pharmacie Jouffroy
18 octobre	Pharmacie du Château
25 octobre	Pharmacie Action Pharma

LA PHARMACIE JOUFFROY

6/7 Place Etienne de Garlande

Tél : 01 64 59 52 28

Lundi : de 10h00 à 12h30 et
de 15h30 à 19h30

Mardi au Vendredi : de 9h00 à 12h30
de 15h30 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 13h00

MÉDECINE DE GARDE



Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91. En cas d'urgence vitale, composez le 15.

MASSEUSE KINÉSITHÉRAPEUTE

Hélène BAILLY, Masseuse Kinésithérapeute, est installée Place de Garlande, à côté du magasin VIVAL.

Vous pouvez joindre cette dernière au :

01 64 59 49 80 ou 06 23 05 52 72

PODOLOGUE

Madame PARANT, Podologue, assurera sa consultation le vendredi 21 août 2015 au Clos de l'Abside.

Prendre rendez-vous au :

01 64 59 65 41

1, rue des entrepreneurs
91410 CORBREUSE
01.64.59.44.14
ecra.sarl@hotmail.fr

SARL ECRA COUVERTURE / ISOLATION
CAPTEURS SOLAIRES
PLOMBERIE / CHAUFFAGE

Francis Peschot

Rénovation - Aménagement - Finition

Entreprise
du bâtiment

MESLARD Thierry
Multi-Services
69, rue de l'orme Creux
91410 CORBREUSE

06 95 58 73 02 01 64 59 85 57